



Recherche biologique et médicale à l'étranger

Véronique Planchamp

FNSNF

FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le FNS

- Encourage la recherche fondamentale
- Soutient la relève scientifique
- Pas de mandat de contrôle ou décision sur questions éthiques
- Financement uniquement si les projets remplissent les conditions d'autorisations conformément à la loi suisse.



Les défis dans les domaines Biologie et Médecine

- Assurer que les fonds octroyés soutiennent la réalisation de projets éthiquement irréprochables et approuvés par les autorités compétentes
- Eviter que des études/expérimentations sensibles soient délocalisées dans des pays ayant une réglementation moins stricte qu'en Suisse
- Tout en maintenant un service de qualité envers les chercheurs (éviter retards dans réalisation du projet)

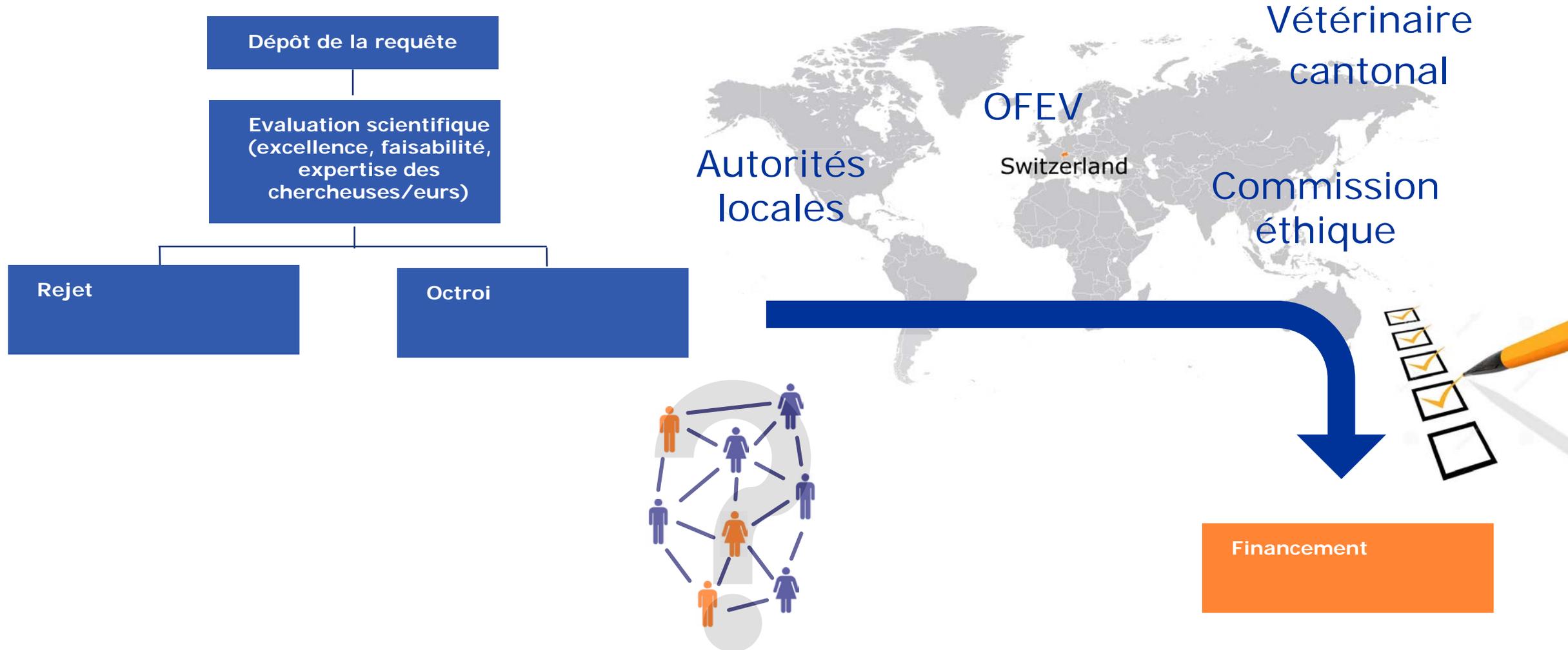
Réglementairement

- **respecter les principes applicables au domaine de recherche concerné, notamment les directives éthiques¹.**
- fournir la **preuve du respect des standards techniques, juridiques et éthiques en vigueur en Suisse**, en particulier en matière de recherche soumise à autorisation².
- Le déblocage des subsides du FNS est aussi assujetti aux conditions suivantes : (...) pour les projets de recherche faisant appel à des autorisations ou annonces, **les copies de ces autorisations ou annonces valables sont disponibles.**

¹ art. 32 al.2c, Règlement des subsides

² art. 1.7 al.2, Règlement d'exécution relatif au règlement des subsides

Examen et financement des requêtes



En pratique...

**Commission
éthique
(cantonale)**



**Autorité
compétente locale**

Switzerland

**Autorité locale
&
Commission
éthique
(cantonale)**

Quelle(s) difficulté(s) ?

Libération des fonds liée à l'obtention des autorisations

- Réunir toutes les autorisations nécessaires pour la durée du projet (< 36 mois)
 - Autorisations éthiques locales généralement valides seulement 12 mois
 - Bureaucratie locale (délais d'attente)
- Examen au cas par cas
- Recherche de solutions satisfaisantes du point de vue scientifique et pratique et conformes aux contraintes réglementaires

Conclusion

- Les octrois de subsides FNS s'appuient sur les décisions des autorités compétentes en la matière.
- Seuls les projets ayant obtenus toutes les autorisations requises (éthiques ou autres) sont financés.
- Correspond au point 3 du code de conduite de l'EPFZ stipulant :

« Die Verlagerung von Forschungsvorhaben in andere Länder oder in Privatunternehmen im Ausland, die in der Schweiz aufgrund ethisch motivierter Rechtsnormen (z. B. gesetzliche Regelungen zur Embryonenforschung im Gegensatz zur rechtlichen Festschreibungen von Konventionen wie z.B. dem Rechtsverkehr auf der Strasse) unzulässig wären oder die man in der Schweiz nicht rechtfertigen könnte, sind zu unterlassen».

A man wearing a green plaid shirt, dark trousers, and a brown hat is kneeling on a dry, cracked, and rocky ground. He is leaning forward, looking intently at a small object on the ground. The background is a vast, flat, arid landscape under a clear blue sky. An orange rectangular shape is visible in the top left corner of the image.

«If we knew
what we were looking for,
it wouldn't be called research.»

Albert Einstein